

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉF: 0578-05

S'initier aux procédures et études pour la conduite des projets d'infrastructures des transports

EN BREF

Les procédures et études constituent des éléments structurants et dimensionnants de tout projet d'investissement, de renouvellement ou de réhabilitation des infrastructures des transports et leur maîtrise est nécessaire pour sécuriser le projet.

THÉMATIQUES

Les fondamentaux des projets d'infrastructures : organisation générale de la réglementation; les acteurs, leurs missions et leurs responsabilités.

Les grandes étapes des projets d'infrastructures : les études à caractère économique et environnemental, la concertation, l'enquête publique, les autorisations avant travaux et la maîtrise du foncier.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Toute personne contribuant à l'élaboration ou au pilotage des projets d'infrastructures au sein des collectivités territoriales, des établissements publics, des syndicats mixtes, des gestionnaires d'infrastructures, des bureaux d'études publics et privés et des sociétés de prestations. Services centraux et décentralisés du Ministère.

PRÉ-REQUIS

Prise de poste ou ayant moins de deux ans d'expérience.

OBJECTIFS

IDENTIFIER les grandes étapes, repérer les acteurs et les phases décisives d'un projet d'infrastructure et comprendre les clés pour le suivi général du projet.

DECOUVRIR, dans un contexte évolutif, les procédures applicables à un projet d'infrastructure, les principaux jalons ainsi que leur articulation avec les études correspondantes.

CONNAITRE les points de vigilance pour sécuriser le projet.

Cette formation constitue le niveau 1 d'un cursus de professionnalisation aux procédures et études applicables aux projets d'infrastructures linéaires, de son émergence jusqu'à sa mise en service. Le niveau 2 permet d'approfondir et de confronter ses pratiques (réf 9302) et le niveau 3 permet de maîtriser les risques juridiques liés à ces procédures (réf 9295).

Pour tous ceux qui souhaitent disposer d'une expertise particulière sur une procédure ou une étude, des sessions dédiées leur sont proposées (concertation, bruit, trafic, études d'impact, CNPN, Loi sur l'eau...).

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 30 septembre au 01 octobre 2019 - Durée : 2 jours (14 heures)
Tarif : 1 630,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Mustapha MAKHLOUFI, Chargé de mission Voirie et nouvelles mobilités, DREAL PACA

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 30 SEPTEMBRE

9h00

Recueil des attentes des participants
Introduction : un cadre réglementaire évolutif et de plus en plus contraignant, les enjeux des procédures et études applicables aux projets d'infrastructures linéaires

Les fondamentaux des projets d'infrastructures

9h30

Dorothee PIC, *Expertise Réglementaire, Si-Lex & Associés*

Mustapha MAKHLOUFI

Les acteurs, missions et responsabilités
Le programme d'une opération : élément central d'un projet et outil de dialogue entre les acteurs

11h00

Mustapha MAKHLOUFI

Dorothee PIC

Les grandes étapes des projets et les conditions de passage d'une étape à l'autre
Les études à caractère économique et environnemental : principes, enjeux et objectifs

La concertation au service de l'acceptation sociale du projet

L'enquête publique

Les autorisations avant travaux et la maîtrise du foncier

14h00

Mustapha MAKHLOUFI

Dorothee PIC

Etude d'impact et évaluation socio-économique

Concertation et participation du public

Enquêtes publiques et mise en compatibilité des documents d'urbanisme

14h00

Mustapha MAKHLOUFI

Dorothee PIC

Etude d'impact et évaluation socio-économique

Concertation et participation du public

Enquêtes publiques et mise en compatibilité des documents d'urbanisme

14h00

Mustapha MAKHLOUFI

Dorothee PIC

Etude d'impact et évaluation socio-économique

Concertation et participation du public

Enquêtes publiques et mise en compatibilité des documents d'urbanisme

Fin de la journée à 18h00

MARDI 01 OCTOBRE

Les principales procédures et leur articulation avec les études : objectifs, acteurs, jalons, données d'entrée et livrables (suite)

8h30

Mustapha MAKHLOUFI

Dorothee PIC

Autorisations au titre des codes de l'environnement et de l'urbanisme

Maîtrise foncière

Retour d'expérience et facteurs clé de succès

14h00

Jean-Paul PARROT, *Direction du Développement*

Urbain, Ville de Limoges

Cas de la création d'une voie nouvelle : les enseignements pour le MOA, les risques, les points de vigilance, les précautions à prendre et les bonnes pratiques à capitaliser

16h45

Mustapha MAKHLOUFI

Dorothee PIC

Identifier les principaux points de vigilance

17h15

Evaluation de la formation

17h15

Evaluation de la formation

17h15

Evaluation de la formation

Fin de la journée à 17h30